

Risques liés au bruit



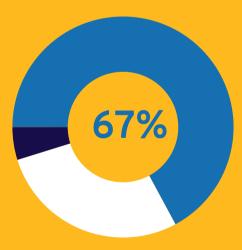


Les sources de bruit en entreprise

- Bruit continu d'un moteur, d'une machine, de compresseurs, d'imprimantes.
- Bruit impulsionnel d'une machine, d'outils travaillant par choc, échappements d'air comprimé, signaux sonores.
- Ambiance sonore : musique avec un niveau élevé, bruits de foule, open-spaces...



4,8% des salariés exposés plus de 20h par semaine à des niveaux élevés >85dB.



... des actifs français dérangés par le bruit sur leur lieu de travail.



Source: INRS - SUMER (2010)

Effets possibles sur la santé

Fatigue auditive, surdité, hyperacousie, décalage du seuil de l'audition, acouphène, risques d'accident en masquant la communication et les signaux d'alerte, troubles cardiovasculaires, troubles du sommeil, stress, baisse des performances cognitives...



Certains de ces effets sont concernés par des tableaux de maladies professionnelles.

Pour en savoir plus, consulter le dossier INRS - Bruit



Évaluation des risques

- La réglementation prévoit que l'exposition au bruit doit être évaluée, et si nécessaire mesurée.
- La mesure du bruit dans l'entreprise permet d'apprécier précisément l'exposition des salariés.
- Une calculette développée par l'INRS vous permet d'estimer l'exposition quotidienne.

Cliquer pour en savoir plus



Démarche de prévention

- Supprimer ou réduire les sources de bruit
- Limiter l'intensité ou le temps d'exposition.
- Installer des protections : capotage, caisson, cabine, traitement acoustique des parois des locaux.
- Disposer les sources dans les locaux séparés et isolés.
- EPI: limiteurs numériques, casques anti-bruit, bouchons d'oreille.

Cliquer pour en savoir plus



Réglementation

- Mesurer les indicateurs de l'exposition au bruit
- Niveaux d'action proportionnés en fonction des résultats de la mesure allant de l'adoption de mesures organisationnelles et collectives de réduction du bruit à la simple mise à disposition de protecteurs individuels contre le bruit.

Cliquer pour en savoir plus



Sensibiliser vos salariés

- Dépliants INRS de sensibilisation sur les effets du bruit et les mesures de prévention.
- Dépliants OPPBTP / IRIS pour les secteurs du BTP.
- Affiches INRS pour diffuser dans vos locaux les messages de prévention



Conseil, formation et contrôle?

- Différents organismes
 proposent une offre de service
 pour aider les entreprises en
 Corse dans leur démarche de
 prévention des risques liés au
 bruit.
- N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir une liste de solutions que nous avons référencées.



Aide financière de la CARSAT ?

- Actuellement, il n'existe pas d'offre spécifique liée au bruit mais des offres généralistes sont disponibles.
- N'hésitez pas à contacter votre CARSAT!

Cliquer pour en savoir plus

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez être accompagnés, n'hésitez pas à nous contacter!

medecinetravail2b.com